

Vaulx-en-Velin, le 19 septembre 2008

**Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs**

Vous êtes convoqués aux assemblées générales de la Ligue, le 24 octobre 2008.

**Celles-ci se tiendront à la MAISON DU JUDO – 12 rue St Théodore – 69003 – Lyon à 18 h 30.**

Votre présence ou votre représentation à cette heure précise, revêt un caractère important car, conformément aux textes et règlements en vigueur, la modification des statuts ne peut se faire que si le quorum est atteint.

Dans le cas contraire, il nous faudrait provoquer à nouveau ces assemblées dans le mois qui suit et donc encore vous solliciter avec toutes les tracasseries que cela engendre.

Si vous, ou votre représentant étaiiez dans l'impossibilité d'être présents à ces A.G., nous vous prions d'utiliser les pouvoirs en votre possession et de nous les faire parvenir.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président de la Ligue du Lyonnais  
Michel CIPRIOTIS



\* Après pointage des clubs et vérification des pouvoirs :

**I / Assemblée Générale Extraordinaire à 19 h 00**

**ORDRE DU JOUR :**

- Modification et approbation des statuts et du règlement intérieur de la Ligue.

**II / Assemblée Générale Elective – vote de 19 h 30 à 20 h 15**

**ORDRE DU JOUR :**

- Election du Comité Directeur de la Ligue., conformément aux statuts et règlements en vigueur (candidatures, mode d'élection, etc ...)
- Election du Président.
- Election des représentants et des suppléants aux assemblées générales fédérales.

**III / Assemblée Générale Ordinaire à 21 h 30**

**ORDRE DU JOUR :**

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2007.
- Rapport moral du Président.
- Rapport du Secrétaire Général.
- Rapport du Trésorier.
- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2007/2008.
- Approbation et vote du budget prévisionnel 2008/2009.
- Rapport des responsables des différentes commissions.
- Réponses aux questions écrites
- Questions diverses.

**POUVOIR**

Monsieur, Madame, ..... Président (e) du Club .....

Donne pouvoir à Mr ou Mme ..... pour me représenter lors des Assemblées Générales de la Ligue du Lyonnais de Karaté du 24 octobre 2008.

Fait à ....., le ...../..... 2008

Signature :